

Action citoyenne : Votez pour les cabines téléphoniques et faites voter autour de vous

2015-10-16 01:01:01

Priartem relaie l'appel au vote pour les cabines d' Anne-Laure Mager, électro-hypersensible, Présidente de l'association nationale "Perdons pas le fil", et qui s'oppose au démantèlement des cabines téléphoniques.

Bonjour,

Sauver **les cabines téléphoniques et le service public de la publiphonie** c'est encore possible et ça dépend de vous.

C'est très important, pour nous tous, citoyens, en terme de sécurité et de service public.

L'Association « Perdons pas le Fil » lance une e-action qui doit être suivie massivement et qui ne vous prendra que quelques minutes.

L'enjeu est de taille : **nous devons tous défendre le service public, le service universel des cabines et publiphones : c'est la seule technologie qui permette le passage des appels et des appels d'urgence en cas de coupure électrique.**

Donc en cas de situation critique où plus aucun portable, plus aucun téléphone sans fil d'intérieur (branché sur le secteur) et plus aucune ligne fixe en dégroupage total ne fonctionne, **les cabines et publiphones sont la seule technologie opérationnelle et disponible.** Et en temps normal n'oublions pas ça sert aussi à tous. **Les cabines pallient aux pannes de batterie du mobile.**

Elles sont aussi un **vecteur d'accessibilité pour les personnes handicapées, intolérantes aux ondes du portable**, qui sans elles sont discriminées et ne peuvent pas passer d'appels ou d'appels d'urgence en dehors de leur domicile.

Le maintien des cabines c'est donc une GARANTIE DE SÉCURITÉ POUR TOUS, **un service public à défendre en masse.**

- VOTER : marche à suivre

Pour voter il suffit d'aller sur republique-numerique.fr (site d'élaboration participative d'un projet de loi sur le numérique, lancé par le gouvernement) **cliquez sur "inscription"** en haut , à droite et entrez votre courriel et un mot de passe. Vous recevez ensuite un mail de confirmation et vous pouvez alors vous connecter.

Ensuite rendez-vous dans l'onglet "**Consultation**", en haut à gauche

Descendez **tout en bas de la page, après l'article 30 : cliquez sur "voir tous les articles"** et là il y a l'article proposé par Perdons pas le Fil "**Maintien des cabines téléphoniques**" : cliquez dessus

et votez !

- Faites voter au maximum vos contacts :

Envoyez ce mail à TOUT VOTRE CARNET D'ADRESSES : **contacts personnels, militants, associatifs etc..**

En tant que citoyens, voter et faire voter en masse pour cet article est bien plus efficace qu'une pétition en ligne !

Un maximum de votes forcera le gouvernement à réhabiliter les cabines téléphoniques, pour la sécurité de tous en cas de coupure électrique (accident, intempéries, pannes, attentat...) et pour que les personnes handicapées intolérantes aux ondes ne soient pas/plus discriminées, encore un peu plus, dans le monde numérique actuel.

C'est notre affaire à tous : votez pour les cabines !

pour l'Association Perdons pas le Fil, sa Présidente Anne-Laure Mager

Pour info en pièce jointe :

 [Copie de l'article mis en ligne sur République Numérique](#)

Contactez Perdons pas le Fil : mail : contact@perdonspaslefil.org téléphone : 09-60-51-04-45

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026